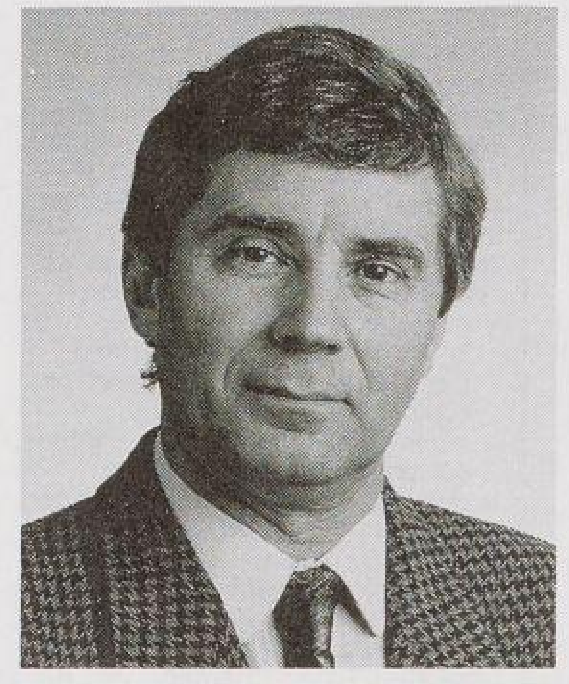
ELECTIONS LÉGISLATIVES des 21 et 28 MARS 1993

2e Circonscription d'Indre-et-Loire



Alain FALEMPIN
Principal adjoint
Collège de Château-Renault
Maire de Neuillé-le-Lierre
depuis 12 ans

SUPPLÉANTE
Hélène BOURGY
Enseignante
Mairie de Crotelles
depuis 1985

PAS DE PARTI = PAS DE MOYENS
DONC
PAS D'AFFICHES, PAS DE CAMPAGNE
MAIS
UN CONSTAT, UNE ANALYSE, DES IDÉES

LE CONSTAT : *ce qui n'est plus tolérable*

- le chômage avec ses 4,5 millions d'exclus,
- le manque de logements sociaux et les sans-abri,
- l'insécurité des banlieues, des campagnes,
- la santé démantelée, en liquidation,
- les acquis sociaux menacés,
- les retraites remises en cause,
- la justice débordée, et en crise.
- les collectivités locales asphyxiées,
- ... abandonnées des services publics,
- l'agriculture sacrifiée, bradée,
- l'élimination des déchets non assurée,
- les transports en commun ruraux absents,
- le commerce de proximité en difficulté,
- le mouvement associatif disparu.
- le fonctionnement des institutions non satisfaisant,
- un exécutif tout puissant, sans contrepartie,
- le parlement inactif, absent, improductif,
- l'état qui n'assure plus ses missions essentielles,
- une décentralisation qui devient désorganisation,
- une société civile déresponsabilisée, obsédée par l'argent,
- une classe politique désavouée, coupée du pays.

Une société qui place l'économie au centre de ses préoccupations a perdu son sens. L'argent ne doit rester qu'un moyen au service de l'Homme.

L'ANALYSE : La Ve République s'est dotée d'un système de gouvernement fort. Le pouvoir est détenu par le tandem Président de la République-Premier Ministre (avec un gouvernement). Pour établir un équilibre, il faut une Assemblée représentative, capable d'exercer pleinement son rôle, qui est de voter les lois (art. 34) et de contrôler le gouvernement (art. 45-2).

Cela n'a pas été le cas durant les 35 ans de Ve République. Savez-vous que seules 10 % des lois sont d'origine parlementaire, et que la censure n'a été exercée qu'une seule fois en 35 ans, en 1962 ! Peu d'efficacité donc.

POURQUOI EN EST-ON ARRIVÉ LA ?

A cause des majorités successives qui paralysent le fonctionnement de l'Assemblée : pas de débats, pas d'initiatives. Par le jeu des votes bloqués, des mandats délégués, l'hémicycle est trop souvent vide. Et l'exécutif contrôle tout.

A cause des partis politiques qui ont pris le pouvoir sur les citoyens – groupes d'experts, de professionnels de la politique – en contradiction avec la représentation populaire.

Pour restaurer le débat parlementaire, et la démocratie, pour restaurer les pouvoirs de l'Assemblée, il faut assurer la représentation des citoyens :

VOTEZ POUR UN CANDIDAT INDÉPENDANT, UN HOMME LIBRE

Alain FALEMPIN
VOUS PROPOSE D'ETRE VOTRE REPRÉSENTANT

LES IDÉES : *celles qu'il faudra avoir le courage de mettre en œuvre après les élections*

- LE PLEIN EMPLOI POUR TOUS, SALAIRES MAINTENUS
  il est indigne de tolérer 4,5 millions d'exclus.
- LE LOGEMENT SOCIAL, URBAIN ET RURAL,
  une priorité dans l'action de l'état.
- LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES,
  un droit fondamental inscrit dans la Constitution.
- PROTECTION DES ACQUIS SOCIAUX,
  acquis fondamentaux des luttes sociales.
- L'EDUCATION NATIONALE ET LES SERVICES PUBLICS,
  garantir la cohésion nationale.
- LA JUSTICE RÉNOVÉE,
  indépendante, humaine, et plus proche.
- LES INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES,
  rééquilibrer les pouvoirs entre l'exécutif et la représentation nationale.
- LA REPRÉSENTATION DES CITOYENS
  redéfinir le rôle du député : représentation, représentativité.
- LE RÉGLEMENTAIRE A REPLACER DANS LE CADRE LÉGISLATIF,
  un pouvoir excessif aux mains de l'exécutif, sans contrôle.
- LES PARTIS POLITIQUES
  ont perdu leur crédibilité et leur légitimité : les replacer au sein de la société.
- LE CUMUL DES MANDATS
  une loi s'impose : trop de professionnels de la politique, la responsabilité n'est pas assez partagée.
- LE RÔLE DE L'ÉTAT,
  mieux redéfinir ses missions.
- LA DÉCENTRALISATION,
  définir les prérogatives de chaque niveau.
- L'ECONOMIE NATIONALE,
  au service d'objectifs prioritaires.
- LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE,
  des moyens existants à redistribuer.
- L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
  une redistribution plus harmonieuse.
- LES COLLECTIVITÉS LOCALES, LA RURALITÉ,
  un partrimoine à valoriser.

APRÈS 25 ANS DE GOUVERNEMENTS DE DROITE ET 10 DE GAUCHE,
LE DÉBAT GAUCHE-DROITE EST DEVENU ARCHAÏQUE, SANS INTÉRÊT.

LES FRANÇAIS ASPIRENT A UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE, PLUS JUSTE, PLUS HUMAINE

CE N'EST PAS SEULEMENT LES PROGRAMMES QU'IL FAUT EVALUER MAIS LA VOLONTÉ DES FUTURS GOUVERNANTS A METTRE EN ŒUVRE LE LEUR.

PERSONNELLEMENT, JE VEILLERAI A ME RENDRE PARTOUT OU L'ON M'INVITERA, POUR TRAVAILLER AVEC LA POPULATION ET LES ELUS.

MAIRE depuis 12 ans, **Alain FALEMPIN,** un homme d'expérience, droit et efficace sollicite votre mandat, sur la base d'idées clairement exprimées.

LA SOLIDARITÉ NATIONALE

La vraie solidarité, la seule, c'est le partage du travail pas la charité.
Est-ce une utopie ? Apparemment pas puisque tous les partis redécouvrent, le temps de la campagne, ce thème porteur.
Ce qui est vrai, c'est qu'il est indigne qu'un pays comme la France tolère 3 millions d'exclus.
Ce qui est vrai, c'est qu'il faut en finir avec tous ces RMI, CES, stages de réinsertion, de requalification et autres mesures de camouflage.
L'alternative, c'est le partage du travail,avec maintien des salaires. Economiquement, cela revient à relancer l'économie par la consommation.

LE PLEIN EMPLOI

Il ne doit pas être un objectif, mais une volonté de gouvernement. Il doit être réalisé à très court terme, grâce à des mesures volontaristes telles que :
- la semaine de 35 heures, avec maintien des salaires,
- le travail à temps partiel pour les volontaires,
- les emplois de proximité reconnus et valorisés,
- la suppression du travail "au noir",
- par une relance des grands travaux, la construction de logements sociaux dans le cadre de plans pluriannuels,
- par des mesures d'incitation aux entreprises créatrices d'emplois réels.

Les fonds actuellement engagés dans le traitement social du chômage doivent permettre de payer une partie de ces mesures, et la diminution de l'aide sociale également.

L'EPARGNE POPULAIRE

Doit être encouragée par une plus forte rémunération, surtout sur le long terme. Inversement, taxer la spéculation qui détruit l'outil industriel et l'emploi.

LES ACQUIS SOCIAUX

Résultat des luttes menées au cours des décennies par le corps social, l'état doit les préserver à tout prix. Mais c'est bien là que réside le problème, c'est que tout avantage a un coût.
Donc l'état doit s'opposer à tout recul, toute remise en question mais il doit aussi en assurer le financement, par les cotisations ou par la solidarité nationale, donc par l'impôt.
Il faut aussi que les citoyens soient majeurs et sachent participer. Oui, mais à condition qu'il y ait du travail pour chacun.

LA REPRÉSENTATION

Un député, pour quoi faire ?
Pour vous représenter, vous personnellement, et votre circonscription. Un député est mandaté pour contribuer à l'élaboration des lois, à la lumière de son vécu au sein de la circonscription qu'il représente. Or, c'est l'inverse qui se passe.
Les lois sont élaborées par des conseils de sages, des comités d'experts, des technocrates et sont entérinées par les assemblées majoritaires. C'est au citoyen ensuite de s'adapter, s'il le peut.
Cette représentation n'est pas conforme à l'esprit de la République. Les députés doivent redevenir les représentants des citoyens et ils doivent légiférer en fonction des besoins réels de la population, en fonction d'un mandat.

LE CUMUL DES MANDATS

La représentation et la responsabilité doivent être largement partagées. Pas plus de deux mandats :
- un mandat local, indispensable pour bien connaître les réalités et vivre au plus près des électeurs,
- un mandat territorial et un seul : départemental, régional **ou** national.

On peut ajouter une présidence de syndicat intercommunal, une seule. Mais il faut définir une autre condition : être libre, lorsque l'on se présente à un nouveau mandat : celui qui détient déjà un mandat territorial ne devrait pas se présenter à un autre ou alors il trompe ses électeurs : ceux d'hier ou ceux d'aujourd'hui.

LES PARTIS POLITIQUES

Que représentent-ils aujourd'hui ?
La France n'est plus coupée en deux blocs gauche-droite. Les derniers scrutins l'ont bien démontré. Les Français sont capables de penser par eux-mêmes et le font savoir à travers de nouvelles formes d'expression.
Les partis politiques se sont déconsidérés par trop de promesses non tenues. Ils devraient retrouver une justification comme laboratoires d'idées.

LE RÔLE DE L'ETAT

Assurer le cohésion nationale et l'exercice des droits fondamentaux, inscrits dans la Constitution, à tous les citoyens : ordre public, libertés publiques et fonctionnement des services publics. Ainsi, il doit veiller à la continuité des services publics.
Or, tout ce que les Républiques précédentes avaient créé , la V[e] les démantèle méthodiquement, au nom de la rentabilité. On peut citer : les chemins de fer, la poste, l'école, la santé, la gendarmerie nationale, les services de l'équipement....
En agissant ainsi, il n'y a plus égalité entre les citoyens, et la cohésion nationale est menacée : les petites communes rurales sont les plus menacées dans l'immédiat, et il y aura disparité entre les villes, les campagnes, les régions entre elles.

L'ECONOMIE NATIONALE

Toute politique doit se construire à partir de convictions fortes au centre desquelles il doit y avoir nécessairement l'homme, non pas l'homme force de production ou consommateur, mais l'homme citoyen, l'homme de droit. C'est ce qui a été oublié aujourd'hui. Il faut cesser de croire au mirage de la croissance illimitée et de la consommation sans freins : réapprendre à vivre différemment en recherchant la qualité plutôt que la quantité. Satisfaire les vrais besoins et rompre avec l'égoïsme hexagonal. L'économie doit être considérée dans sa globalité, la globalité des besoins de la planète. Et là, il y a encore de nombreux marchés à satisfaire : d'autres ont besoins de nous.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Tout d'abord restreindre le train de vie de l'Etat :
- diminuer le nombre de ministres : 15 seraient suffisants d'après le rapport du préfet Christian BLANC (Etat, an 2000), pour éviter les confusions et les recouvrements de compétences.
- ramener les membres des cabinets ministériels de 600 à 100.

Supprimer les dépenses de prestige et de propagande, de réceptions ou voyages d'études, que ce soit au niveau de l'état, des collectivités territoriales ou locales, pour réinjecter ces moyens dans l'économie.

L'EDUCATION NATIONALE

Véritable ciment de l'unité nationale, elle doit être préservée de toutes les menaces.
Formation initiale pour l'égalité des chances de tous les enfants.
Formation permanente pour permettre la promotion sociale.
Unicité des programmes, unicité des formations.
L'école appartient à la Nation, la Nation doit défendre son école.
La solution à l'insertion des jeunes est d'assurer le plus haut niveau de formation. Le simple apprentissage des savoir faire est insuffisant : il faut dispenser une véritable culture technologique de haut niveau au plus grand nombre.

LES INSTITUTIONS

La V[e] République s'est dotée d'une Constitution qui permet l'exercice d'un pouvoir fort. L'exécutif concentre tous les moyens, législatifs et réglementaires : le gouvernement maîtrise l'ordre du jour de l'Assemblée et le réglementaire échappe à tout contrôle. D'autant que l'Assemblée a été neutralisée par les majorités successives.
Une réforme de la représentation parlementaire s'impose, en distinguant deux choses :
- la représentation territoriale = le député représentant de la circonscription,
- la représentativité à l'Assemblée = établir le principe du ratio, chaque groupe parlementaire ne pouvant avoir de représentativité supérieure à celle de son électorat.

Il est même possible d'aller plus loin, en supprimant les groupes parlementaires. Ainsi, plus de majorité fabriquée, donc restauration du débat, et de la démocratie.
Réaffirmer que tout citoyen est éligible, ce qui reste très théorique aujourd'hui.

LE RÉGLEMENTAIRE

(Article 37 de la Constitution)
Le premier ministre dispose de l'intégralité du domaine réglementaire, donc le champ d'application échappe à celui de la loi : la compétence réglementaire est devenue le droit commun alors que la compétence législative est l'exception.
Il y a là abus de pouvoir, et s'il y a réforme de la Constitution, il faudrait replacer le réglementaire dans le cadre législatif. C'est-à-dire sous le contrôle des élus de la Nation (art. 45-2)

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour un état stratège, garant de l'intérêt général. Rechercher une gestion équilibrée du territoire national : délocaliser les activités, les équipements, dynamiser l'espace rural, déconcentrer les entreprises.
En mettant en place des shémas régionaux, d'autorité s'il le faut, par l'intermédiaire des préfets, représentants de l'état. Trop d'immobilisme paralyse l'économie locale, voire nationale. A l'inverse, encourager ceux qui veulent se grouper pour agir : c'est l'intercommunalité vivante.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Echelon essentiel de notre démocratie, nos 36 000 communes représentent la diversité et la richesse de notre partimoine. Les Français y sont attachés et c'est le devoir de l'Etat de les faire vivre. Celui-ci doit tout mettre en œuvre pour y maintenir une vie sociale, économique et cuturelle :
- maintenir des services publics,
- loi en faveur du commerce rural,
- plans en faveur du transport en commun,
- aides à l'agriculture, véritable composante économique,
- délocalisation des entreprises et de l'économie.

D'autre part, favoriser la coopération intercommunale entre communes volontaires, vivantes, dynamiques. Mettre en place des pratiques nouvelles d'équipement et de services communs.
Mais de grâce, ne transformons pas nos régions en conservatoire de la ruralité.

L'AGRICULTURE

Aider l'agriculture à réussir sa nouvelle mutation : de productiviste, elle doit redevenir qualitative. Il faut l'aider à promouvoir des productions à forte valeur ajoutée, améliorer la technicité et les savoir faire. Elle doit être considérée comme une composante de l'outil industriel, comme un producteur de matières premières destinées à la transformation. Le plus près de la production. Ainsi garantir les prix ! Et les revenus !

LA SÉCURITÉ

Des biens et des personnes : ordre public et libertés publiques. Que ce soit dans les banlieues, ou dans les campagnes, l'Etat doit assurer la sécurité en mettant en œuvre les moyens nécessaires, tous les moyens nécessaires pour traiter des problèmes sociaux, en privilégiant l'éducatif, l'animation et la communication.

LA JUSTICE

Elle doit être indépendante du pouvoir. Ce qui n'est pas le cas pour le moment. Elle est sous le contrôle du Conseil Supérieur de la Magistrature, organe qui dépend directement du Président de la République, donc de l'exécutif : elle n'est donc pas indépendante. Il faut donc séparer les pouvoirs :
Elle doit être plus proche des citoyens et plus accessible, plus humaine. Justice de proximité, capable de traiter des problèmes de la vie courante des citoyens, plus fonctionnelle et plus rapide.

LA SANTÉ

Le droit à la santé est un droit pour tous. Au nom de la rentabilité, les hôpitaux des petites villes de province sont menacés : des services sont transférés, donc sur place fermés. Les maternités même sont visées. Et dans les CHR, les lits, sont fermés massivement et une partie des services sont privatisés.

NE VOUS LAISSEZ PAS IMPRESSIONNER PAR LE MATRAQUAGE DE LA CAMPAGNE
LES CITOYENS DOIVENT **RETROUVER** LEUR LIBERTÉ DE PENSER, ET DE VOTER
POUR ETRE REPRÉSENTÉS A L'ASSEMBLÉE, VOTEZ POUR UN CANDIDAT INDÉPENDANT



Alain FALEMPIN

Hélène BOURGY, suppléante



IMP. BOUTET - CHATEAU-RENAULT